

Au Parlement, Castex est boycotté

PAR MATHILDE GOANEC, PAULINE GRAULLE ET ILYES RAMDANI
ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 1 AVRIL 2021

Dénonçant une « mascarade » démocratique, les parlementaires d'opposition ont refusé de participer au vote sur les nouvelles mesures sanitaires. Jean Castex a défendu le tempo choisi ainsi que la décision d'« accélérer » désormais « pour casser la spirale épidémique ».

De la colère et un boycott. À l'Assemblée nationale comme au Sénat, ni la droite ni la gauche n'ont accepté de participer au vote prévu pour entériner les nouvelles mesures sanitaires annoncées hier soir à la télévision par Emmanuel Macron et présentées dans les deux hémicycles aujourd'hui par le premier ministre, Jean Castex.

« La blague du jour est cette mauvaise mascarade, a résumé Jean-Luc Mélenchon, président du groupe de La France insoumise, à la tribune de l'Assemblée. Cette réunion est une honte pour le Parlement français. Elle ne sert à rien, le président a tout décidé, tout seul. C'est un mauvais poisson d'avril, et comme tous les poissons, il pourrit par la tête. »



Jean-Luc Mélenchon à l'Assemblée nationale, le 1er avril 2021. © Thomas Coex / AFP

Valider *a posteriori* le discours télévisé du chef de l'État contre la troisième vague, sans plus de précisions : alors qu'elles dénoncent en chœur, depuis un an, le manque de démocratie et l'opacité des décisions prises par le chef de l'État, les oppositions y ont surtout vu un piège politique tendu par la majorité pour faire porter à la représentation nationale les choix hasardeux de ces derniers mois.

Jean Castex a bien tenté, **dans le sillage d'Emmanuel Macron**, de convaincre du bien-fondé de sa politique en expliquant les contours de ce nouveau confinement

national, qui s'étend jusqu'au 3 mai. « Depuis dix jours, l'épidémie s'est propagée partout sur le territoire, avec des rythmes parfois spectaculaires. Le variant poursuit son accélération, et nous devons nous aussi accélérer pour casser la spirale épidémique. »

Le premier ministre a poursuivi, jouant l'équilibriste tout au long de ce discours, posture périlleuse qui consiste à décrire une situation sanitaire catastrophique, tout en se félicitant de la gestion de l'épidémie par son gouvernement. Disant ici sa « fierté » d'être « le pays d'Europe à avoir le moins fermé les écoles », là sa satisfaction d'être « très au-delà des objectifs énoncés le 17 décembre lors du débat organisé sur la stratégie vaccinale », ce qui n'a pas manqué de provoquer la bronca dans les rangs de l'opposition.

« Nous vaccinons à flux tendu, toutes les doses sont administrées au fur et à mesure », a insisté le chef du gouvernement, qui a cependant rappelé l'Union européenne à son rôle de père Fouettard, celui de faire « respecter les obligations commerciales » des industriels. « Votre stratégie de vaccination, c'est une Bérézina sanitaire. Nous ne sommes pas comptables de vos décisions ! », a lancé Damien Abad, devant le parterre de ministres, dont celui de la santé, Olivier Véran.

Accordant un bon point à la « gestion économique » de la crise par le gouvernement, le chef du groupe Les Républicains n'a en revanche pas retenu ses coups contre la gestion sanitaire de l'exécutif : « Pour sortir de cette crise sanitaire, il va falloir endosser la responsabilité de vos propres échecs. Ce n'est pas la faute des Français mais la vôtre si nous sommes incapables de réaliser une vaccination de masse dès aujourd'hui. Hier encore, quelques heures avant les annonces présidentielles, le préfet de police annonçait une baisse de 25% du nombre de vaccins disponibles dans la capitale la semaine prochaine. »

Quelques annonces, des élections régionales à la consommation d'alcool

Jean Castex a également précisé certaines mesures annoncées la veille, prises pour combattre « l'irresponsabilité de certains qui se pensent sûrement

invincibles», en référence à la **fête organisée sur les quais lyonnais mardi** : le renforcement des contrôles et des sanctions pour les rassemblements de plus de six personnes, l'interdiction de consommer de l'alcool sur la voie publique, la possibilité offerte localement d'interdire l'accès aux « *sites propices* » aux réunions, comme les quais, berges, places...



Emmanuel Macron pendant son allocution, le 31 mars. © Nicolas Tucut/AFP

Sur la fermeture des établissements scolaires, Jean Castex a contredit son ministre de l'éducation, **qui persistait à ne pas voir les écoles comme un lieu de contamination**. « *Les écoles, collèges et lycées ne sont pas épargnés*, a reconnu le chef du gouvernement. *Le taux d'incidence augmente plus vite chez les enfants et adolescents que dans la population générale. Donc on ferme pendant trois semaines en optimisant les vacances scolaires.* »

Le locataire de Matignon a aussi conforté le sentiment laissé hier par le président d'une forme d'incitation à quitter les zones « rouges » et densément peuplées, en autorisant par exemple les parents à aller chercher leurs enfants chez leurs grands-parents, au-delà du week-end de Pâques, au cours duquel les déplacements sans attestation sont encore autorisés. Sur le volet économique, enfin, les différents dispositifs d'aide sont maintenus, et le gouvernement propose une nouvelle aide aux entreprises en difficulté, **celle de la prise en charge des coûts fixes**.

Contrairement à Emmanuel Macron, le premier ministre a évoqué jeudi la tenue des élections régionales et départementales, dévoilant que la tendance était à un maintien du scrutin. Jean Castex a ironisé en jugeant **l'avis du conseil scientifique**, rendu lundi 29 mars, « *particulièrement balancé* », avant de préciser : « *Il ne préconise pas clairement et explicitement un report des élections. J'ajoute que*

les décisions dont nous débattons, y compris celle relative à la vaccination, auront pour effet d'améliorer la situation d'ici le mois de juin. »

Le premier ministre a encore tenté de faire taire les critiques sur un divorce potentiel entre l'exécutif et les scientifiques, parfois ulcérés par la posture « *d'épidémiologiste en chef* » adoptée ces dernières semaines par Emmanuel Macron et le retard pris dans les décisions. « *Je le répète, il n'y a pas d'opposition entre le pouvoir politique et médical, nous tenons le plus grand compte des avis, des analyses, des modèles et des experts* », a argué Jean Castex, avant de poursuivre : « *Mais nous avons le devoir d'intégrer d'autres considérations, qui relèvent de la dimension sociale, scolaire, économique. C'est le rôle du politique ! Ça se modélise moins bien mais leurs effets sont, un an après le début de la pandémie, beaucoup mieux connus.* »

Une prise de parole loin d'avoir reçu un accueil favorable des députés. « *Vous nous demandez de voter uniquement pour amnistier vos fautes* », a insisté, dans l'hémicycle, Jean-Luc Mélenchon, avant de se lancer dans un réquisitoire contre Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, « *plus habile à faire la chasse politique à l'islamo-gauchisme qu'au Covid-19* », et qui représenterait, selon lui, un péril plus grand pour l'école que le virus même : « *Voilà où nous en sommes, avec cet homme qui pour finir aura représenté le principal danger à l'école et qui est toujours là, quoiqu'il ait déclaré qu'on s'y contaminait moins qu'ailleurs.* »

Socialistes, communistes et même centristes ont encore critiqué à l'unisson la séquence. « *Le Parlement n'est pas une chambre d'enregistrement de décisions prises ailleurs. Ne pas prendre part au vote, c'est vous dire que nous ne croyons plus à vos annonces* », a expliqué la députée PS Valérie Rabault. Le patron des députés communistes, André Chassaigne, lui a emboîté le pas : « *Que faites-vous de notre République? Cette convocation est la marque la plus absolue du mépris du monarque. Notre pays en est réduit à se plier aux oukases de son souverain que rien ne semble arrêter, pas même ses propres erreurs.* »

Quant à l'UDI Pascal Brindeau, il a vilipendé l'«hubris grec [qui] commande aujourd'hui les choix d'un seul». En l'occurrence Emmanuel Macron, auquel il a promis le destin d'Icare – «*se brûler les ailes*».

Il n'y avait guère que la majorité, représentée par Christophe Castaner, pour tenter de donner le change face à la fronde. Le MoDem aussi a choisi de voter le plan d'action, au motif qu'il «*faut choisir la politique plutôt que la polémique, et la responsabilité plutôt que la théâtralité*», a lancé Patrick Mignola, reprochant aux oppositions de «*désert*» au lieu de faire des propositions constructives. Au Sénat, le président du groupe LREM, François Patriat, a lui aussi pointé du doigt les «*attaques véhémentes*», les «*sarcasmes faciles*» et les «*procès sans appel*» de l'opposition.

Les élus de la Chambre haute n'ont pas été plus tendres que leurs homologues du Palais-Bourbon. «*C'est un vote pour rien parce que c'est un vote sur rien*», a lancé Bruno Retailleau au nom du groupe LR. «*Ça*

fait des mois que vous prenez le Parlement pour un paillasson», a embrayé Patrick Kanner, président du groupe socialiste. Le sénateur UDI Hervé Marseille, lui, a fait rire jaune son auditoire: «*Nous avons compris que notre principal outil de travail était le poste de télévision.*»

Comme à l'Assemblée nationale, la quasi-totalité de l'opposition de gauche comme de droite n'a pas pris part au vote. Dans un Sénat à majorité de droite, cela a largement clairsemé des bancs sur lesquels ne siégeaient plus que 45 parlementaires – dont 39 ont approuvé la stratégie gouvernementale. Pendant que les membres du gouvernement quittaient le palais du Luxembourg en fin d'après-midi, les présidents des groupes LR, communiste, écologiste, socialiste et centriste tenaient une conférence de presse commune pour expliquer leur décision. À défaut d'adhésion, l'exécutif peut se targuer de cette prouesse: avoir réussi à unir toutes les oppositions... contre lui.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.